juridique de Janvier de chaque année; mais dans le cas où un membre serait élu dans les derniers six mois de l'année il ne sera tenu de payer que sept piastres et cinquante centins.

## BALLOTTAGE.

Le ballottage pour l'admission des membres a lieu le premier Vendredi juridique de chaque mois, de 2 hrs à 11 hrs P. M.

## ETRANGERS.

Les visiteurs inscrivent leurs noms au livre tenu à cet effet et ne sont admis qu'au premier.

## MODE DE PAIEMENT.

Les rafraîchissements, cigares, consommations, etc., sont payables comptant et de la manière suivante: Le garçon remet au consommateur la facture plus un carton imprimé portant la date et le montant de la vente.

Le consommateur est prié de détruire ce carton.

## BILLARDS ET QUILLES.

Pour chaque partie de billard à deux ou à quatre, dix centins; pour chaque partie à trois, quinze centins; pour chaque partie de quilles cinq centins par joueur. La partie de billard à quatre billes est de cinquante points, et à trois billes elle est de trentecinq points.